



LE CHARMANT SON
N°94 – avril 2015



Journal d'informations, d'humeurs et d'opinions de Solidaires Finances Publiques 38

EDITO

SIP-SIE-SPF-CDIF-PCRP-PTGC-PELP-CDC...

Derrière des lettres, des missions et des agents !

Voilà maintenant longtemps que nous sommes noyés sous des sigles qui dénomment des services, et qui, à force, nous perdent dans la connaissance de notre propre environnement professionnel.

Sous couvert d'amélioration de nos conditions de travail et/ou d'une meilleure offre à l'usager, nous voyons depuis des années notre administration se transformer. Nous ne sommes pas stupides et avons bien conscience que cette situation est guidée par une politique de restriction budgétaire drastique qui entraîne une destruction fatale de nos missions et de nos emplois !

Pour Solidaires Finances Publiques, il est évident, et ce depuis bien longtemps (trop !), que nous sommes dans un effet cascade qui touche l'ensemble de nos missions : de nos règles de gestion et de nos conditions de vie au travail. La réalité du terrain nous confirme constamment que tous ces sujets ne peuvent plus être traités de manière isolée.

Il faut aujourd'hui mettre des mots forts sur la réalité : nous voyons enfin les morceaux du puzzle se mettre en place... Et force est de constater que ce puzzle annonce la mort de la DGFIP telle que vous la connaissez ! Depuis des années, lentement mais sûrement, nos ministres successifs ont fait en sorte de nous mettre dans des conditions telles que nous ne pouvons plus assurer nos missions convenablement. Ils ont sciemment mis à sac notre administration, pour ensuite pouvoir réformer, restructurer pour notre bien !!! (sic) et nous avons même souvent reconnu qu'il fallait faire quelque chose... sans croire à la réussite de ce projet irresponsable, voire criminel. Une sorte de résignation enthousiaste s'est installée !!!

Soyons très clairs, il ne s'agit pas seulement d'un mauvais moment à passer avant que tout revienne à la normale... Plus rien se sera « comme avant » si nous n'arrêtons pas cette spirale infernale.

Dénoncer n'est plus suffisant, il faut briser ce sentiment d'impuissance et retrouver notre capacité collective à résister.

Alors le 9 AVRIL,

toutes et tous en grève et dans la rue !

**L'austérité met aussi à mal notre administration,
soyons en persuadés !**

COMPTE RENDU CTL DU 26 AVRIL 2015
8 points à l'ordre du jour...
4 sans aucun document préparatoire fourni

Vos représentants ont attaqué ce CT en précisant qu'à l'avenir, s'ils devaient venir siéger uniquement pour valider des PV (les 7 autres points n'étant à l'ordre du jour que pour information) ils seraient sans doute amenés à réfléchir quant à leur participation à cette parodie de dialogue social...

L'un des points concernant une modification du TAGERFIP (Eval Dom), nous avons demandé à ce qu'il soit soumis au vote (comme toute modification de structure); réponse de l'administration: « cette modification n'est pas à soumettre au vote en local puisqu'elle découle d'une décision nationale » ! Dont acte... Les suppressions d'emplois ne sont-elles pas également une décision nationale ? Leurs déclinaisons départementales sont pourtant bien soumises au vote lors de ces CT Locaux... Face à ce refus, nos élus ont donc eux aussi refusé de participer au vote sur les PV.

Nous devons également avoir présentation de l'organisation de la campagne IR dans le département. Aucun document préparatoire ne nous ayant été fourni, alors que les textes prévoient leur communication 8 jours avant le CT... Nous avons donc demandé à disposer des documents avant de poursuivre. Chose faite, et après une interruption de séance de 3 heures, les débats ont pu commencer à 13h30 (comme quoi les documents fournis nécessitaient effectivement un temps certain de préparation !).

RAPPORT D'ACTIVITE 2014

Comme l'année dernière, il s'agit uniquement d'une plaquette publicitaire pour la communication externe de la DDFIP38.

Rien, plus rien sur le dialogue social dans ce département (prémonition ou réalité ?...). Sachez également qu'en 2014 aucune agression, aucune incivilité n'y est mentionnée (les collègues concernés apprécieront !).

BILAN DU BUDGET 2014 ET PREVISIONNEL 2015

Rien de réjouissant vous vous en doutez ; les restrictions budgétaires pèsent de plus en plus. Preuve en est, si besoin, la dotation budgétaire 2015 affiche une chute de presque 2.000.000 d'euros ! Les principales mesures d'économie qui seront mises en œuvre en 2015 porteront plus particulièrement sur les frais d'affranchissement, les fournitures de bureau, les consommables informatiques, les imprimés, les fascicules et les frais de déplacement !!! C'est donc encore une fois nos conditions de travail qui en pâtiront... Mais les fermetures de service permettront à n'en pas douter de faire également des économies (« *la fermeture de la recette des finances de Vienne en Juillet 20014 a généré une économie de 21000 €* » dixit). Moins d'outil et de fournitures, moins d'agents, moins de service, voilà la solution pour faire des gains de productivité au détriment de toute notion d'humanité !!!

BILAN 2014 AFFECTATION EQUIPE DE RENFORT

L'équipe de renfort en Isère comprend 52 emplois répartis de la manière suivante :

Filière fiscale : 26 emplois de catégorie B implantés (24 pourvus)

Filière GP : 26 emplois implantés, 10 de catégorie B (9 pourvus) et 16 de catégorie C (13 pourvus)

Le bilan est toujours aussi obscur entre un calcul du nombre de jours de présence dans la structure pour la filière GP et un nombre de mois (travaillés ou non) pour la filière fiscale.

Les missions sont de 1 mois pour la GP et de 3 mois pour la FF (parfois moins pour des missions plus ponctuelles mais aussi parfois plus... Dans certains services on peut même parler d'EDRA permanisés !) Pour les deux filières, ces collègues apportent un soutien aux services en difficulté. Clairement, tous les services aujourd'hui sont en situation difficile, et ces renforts ne permettent pas de satisfaire la demande croissante de renfort. Et la « permanisation » n'arrange en rien la situation !

La question du zonage a été reposée (Nord Isère/Sud Isère). Étant donné qu'à compter du 1^{er} septembre 2015, les filières d'origines ne seront plus distinctes, la direction ne rejette pas complètement cette possibilité et avoue toujours y réfléchir. Dommage que ça n'est pas été fait avant les mutations, comme nous l'avions demandé...

Au niveau national (donc pour nous aussi...)

Les agents seront encore plus que d'habitude des VRP forcés de la dématérialisation, avec un petit pompon pour tous les services d'accueil chargés de vendre aux contribuables qu'ils auront en face d'eux l'idée qu'ils devraient déclarer... de chez eux. Le service EDI-IR pour télétransmettre la déclaration IR par un tiers habilité, à l'instar des professionnels. Est-ce un 1^{er} pas vers l'obligation pour tous de télédéclarer ?

Heureusement, pour remettre un petit peu de baume au cœur des agents, un magnifique « compteur du nombre de télédéclarants » sera affiché sur le site. L'histoire ne dit pas quel lot gagne le millionième déclarant. Un an d'exonération ? Le référentiel Marianne pour les nuls ? Une enquête sur sa situation fiscale personnelle ? Un repas dansant avec le DGFIP ?

CAMPAGNE IR

Au niveau local (donc pour nous)

L'accueil téléphonique et physique :

Le CRT de Grenoble sera compétent sur toutes les communes des SIP Grenoblois, compétence étendue aux communes du SIP-SIE-CDIF de La Mure (comme en 2014, leur sort n'ayant absolument pas changé) et à celles du SIP-SIE de St Marcellin.

Le CRT (non pardon il s'agit d'un pôle téléphonique, mais si vous connaissez la différence...) de Bourgoin Jallieu compétent sur toutes les communes du SIP de Bourgoin, compétences étendues sur toutes les communes du SIP-CDIF de La Tour du Pin.

Les agents de Bourgoin, joints par téléphone le jour même, sont opposés au projet. La DDFIP en a tiré toutes les conclusions en annulant, euh non... en maintenant ce CRT.

Les arguments sont les mêmes que pour Grenoble, la saisie plus rapide des déclarations et/ou s'adapter aux suppressions d'emploi.

Le principe étant que plus aucun appel n'arrive sur le SIP proprement dit, 90 à 95 % des appels concernant la déclaration.

Quid des 5 à 10 % restant ? (CSP, contentieux, gracieux, recouvrement, ...)

Comme sur Grenoble, des petits bulletins papier seront à remplir pour transmission aux services concernés, pour traitement ultérieur... ou pas si on les égare. Il est étrange de voir que l'apologie de la dématérialisation n'a pas prévu ce cas. Mais si les stats de saisie sont bonnes, c'est l'essentiel.

Ce sont donc les 3 multi-structures du département qui se trouvent « déchargées » de la réception téléphonique (SIP-CDIF, SIP-SIE, SIP-SIE-CDIF). Aveu de « fusions » qui ne fonctionnent pas correctement ? sous-dimensionnées en agents ? Abandonnées à leur triste sort ? Ou simple hasard ? On pense connaître la réponse.

Les FIPAT, PCE et BDV seront mis à contribution pour l'accueil téléphonique ET physique (ils n'ont de toute façon rien à faire dans la période...).

Pour Grenoble, l'ouverture sans pause méridienne et la « course à la cantine » commence le 27/04 jusqu'au 19/05.

Pour les autres, horaires inchangés, sauf pour le SIP-SIE-CDIF de La Mure qui devra être ouvert même lorsqu'il est fermé... (le jeudi en fait). Ca doit être pour remercier les agents de supporter leurs conditions « précaires » d'installation depuis près d'un an et demi (on en sera à 17 mois fin mai...) et 2 campagnes IR.

Les courriers : Il n'y a rien de prévu...

Comme l'année passée, on continue de détruire les plis non distribués (PND, ex-NPAI) et on indique aux contribuables qui n'ont donc pas reçu leur déclaration et qui se présentent à l'accueil comment déclarer,... mais de chez eux (cf. national), ou si vraiment ils sont passésistes archaïques, anti-progrès, vilains, sales et méchants (liste non-exhaustive), on leur imprime un double de leur déclaration pré-remplie.

Divers :

Les actions qui nuisent à la rapidité de la saisie ne sont pas (et c'est un euphémisme) encouragées.

Tant pis pour ceux qui sont un peu en dehors du système, leurs déclarations ne sont pas « payantes » de toute façon... Quelle leçon de solidarité !

Par contre, nous avons bien noté 2 engagements, pris par la direction :

- * **Le premier, que la direction doit suivre les travaux de saisie avec les chefs de service qui ne doivent pas reporter la pression sur les agents... Sans être pessimiste, il est permis d'en douter. On espère se tromper.**
- * **Le second, que, tenant compte de la conscience professionnelle des agents, les congés ne leur seront pas refusés.**

N'hésitez pas à nous contacter en cas de problème.

Pour récapituler, pendant la campagne, en SIP il va falloir s'occuper du CRT, de l'accueil physique, de l'assistance « informatique » aux télédéclarations (sans les outils, les formations, la reconnaissance spécifique, sans le temps pour le faire...), d'être des hommes/femmes sandwiches de la télédéclaration, en non prioritaire, mais à faire quand même : le CSPi (déjà variable d'ajustement dans de nombreux SIP le reste de l'année...), le contentieux, les missions foncières pour les malchanceux qui travaillent en SIP-CDIF (dont le bilan est exceptionnel).

Et tout ça après la saisie (prioritaire, mais tout le reste aussi...) dont la première extraction est avancée d'une semaine et, in fine, le but est de tendre vers 100 % au 3 juillet (idem 2014 avec encore moins d'agents) : **attention aux pressions qui ne doivent pas exister (voir plus haut) !**

EN BREF

Demande de communication du Plan Triennal qui a été remis à la DG et qui contient les réflexions de la DDFIP38 sur l'évolution de son réseau dans les 3 années à venir (il faut lire : quels services vont être supprimés, fusionnés, etc...)

Refus de communiquer ce plan qui expose selon eux des pistes sur lesquelles la DGFIP ne leur a pas encore donné son accord pour travailler.

Même à minima, le directeur n'a pas voulu communiquer sur 2016, sauf pour les restructurations déjà lancées (PCRPs), ou en cours de faisabilité (celles où la DG a déjà dit Banco) comme le PTGC (au 01/01/2015 et toujours pas d'info!!!) et le PELP (au 01/01/2016).

Il a aussi confirmé la fermeture de la trésorerie de Monestier de Clermont et n'a pas voulu annoncer quelles seraient les autres (Virieu ? Etc...)

Un petit détour sur le site de Solidaires Finances Publiques (<http://solidairesfinancespubliques.fr/FermeturesTreso/index.html>) vous permet de vous faire une idée des fermetures de trésoreries déjà effectuées et à venir.

PCRPs : sur les règles de priorité, la DDFIP a reçu nos arguments et les analyses.

PTGC et PELP : la DG a donné son feu vert pour que la DDFIP travaille sur les sujets (il faut lire : ok pour la mise en place, occupez vous des modalités pratiques)

WAIT AND SEE...

EN BREF

Lutte contre la fraude... et les incendies !

Quelle ne fut pas ma surprise, en plein mois de juillet, d'ouvrir le courrier d'un usager dans lequel se trouvait une copie de sa déclaration, suite à un « incendie » dans nos archives... Comment ? un incendie dans mes locaux et je n'en ai pas entendu parler ! (aucune alerte incendie, aucune évacuation dans mes souvenirs...)

Renseignements pris, suite à ce dégât, certains contribuables ont dû, suite à une demande écrite du service, redéposer leur déclaration... En réalité, il s'agit de « déclarants à plat » (déclarations vierges) et possibles méchants fraudeurs à la PPE (montant de restitution supérieur à 800 €). Orde ayant été donné par la DG de contrôler toutes les déclarations amenant à cette restitution sans tiers déclarants connus. Mais malheureusement, certains responsables de service, pour contrôler ont décidé ni plus ni moins d'annuler la taxation dans Iliad sans prendre le soin au préalable de noter le numéro de travail ... Sans ce numéro, les documents sont impossibles à retrouver ... Le service a donc dû trouver une raison « valable » pour expliquer aux usagers la nécessité de redéposer une déclaration afin que le civisme fiscal soit respecté mais surtout que ces personnes finalement honnêtes puissent percevoir la restitution légalement due ! Rassurez-vous, aucune relance ne leur a été adressée. Le bilan de la « fraude » s'est avéré quasi nul. Dommage, la DG pensait sans doute combler le manque des 80 milliards d'euros de fraude fiscale !!!

EN BREF

Vu à BELGRADE...
la baisse de budget de la DDFIP est bien réelle...



Conséquence :

L'entreprise Chatterton gagne tous les marchés publics de réparation à la DDFIP 38...



TOP CHEF



**Une petite recette du Chef JPP :
La suppression d'un poste dans une petite structure.**

- ✗ Prenez un service qui englobe SIP-SIE-CDIF
- ✗ Prenez la partie de SIE pour 4 agents (2B – 2C) que vous « TagerFipez » comme suit : 1A (adjoint au SIP-SIE-CDIF), 2B et 3C (dont 1 à l'accueil généraliste du SIP-SIE-CDIF et à l'accueil de la partie « trésorerie »)
- ✗ Calculez la charge de travail du SIE pour 6 agents.

Le résultat vous permet de supprimer un poste C
C'est simple, non ?

Merci Chef JPP